

### 3.5.3 Aperçu de l'évolution probable du paysage en l'absence de mise en œuvre du projet

Conformément à l'article R.122-5 du Code de l'Environnement, l'étude d'impact doit contenir « 3° Une description des aspects pertinents de l'état initial de l'environnement, ainsi qu'un aperçu de l'évolution probable de l'environnement en l'absence de mise en œuvre du projet, dans la mesure où les changements naturels par rapport à l'état initial peuvent être évalués moyennant un effort raisonnable sur la base des informations environnementales et des connaissances scientifiques disponibles ».

Cette partie est rédigée sur la base des éléments issus de l'analyse de l'état initial du paysage.

#### 3.5.3.1 Historique de l'évolution du paysage

Avant d'imaginer l'évolution probable du site, nous pouvons examiner la dynamique que le site a subi jusqu'à aujourd'hui.

Les outils disponibles nous permettant de « remonter le temps » et de regarder comment le site a évolué dans le temps sont notamment les cartes topographiques et les photographies aériennes anciennes. Les cartes suivantes présentent l'évolution de l'occupation du sol entre le XVIIIème siècle et aujourd'hui.

La carte de Cassini montre que l'implantation humaine sur ce territoire était déjà constituée : en plus des villages de « Ciriere » et « Bertignolle » (on peut noter la légère évolution des toponymes depuis), de nombreux hameaux d'importance modeste sont repérés. Tous ces lieux de vie se situent à proximité directe des vallons et cours d'eau (l'Argent et le St-Pierre). Les terres de plateaux et d'interfluves sont quant à elles réservées aux cultures. Les boisements semblent très peu présents : l'équilibre entre espaces agricoles ouverts et boisements a donc peu évolué depuis cette époque. On peut remarquer la présence d'ouvrages hydrauliques, sous la forme de retenues d'eau à l'amont des vallons, qui sont encore existants de nos jours.

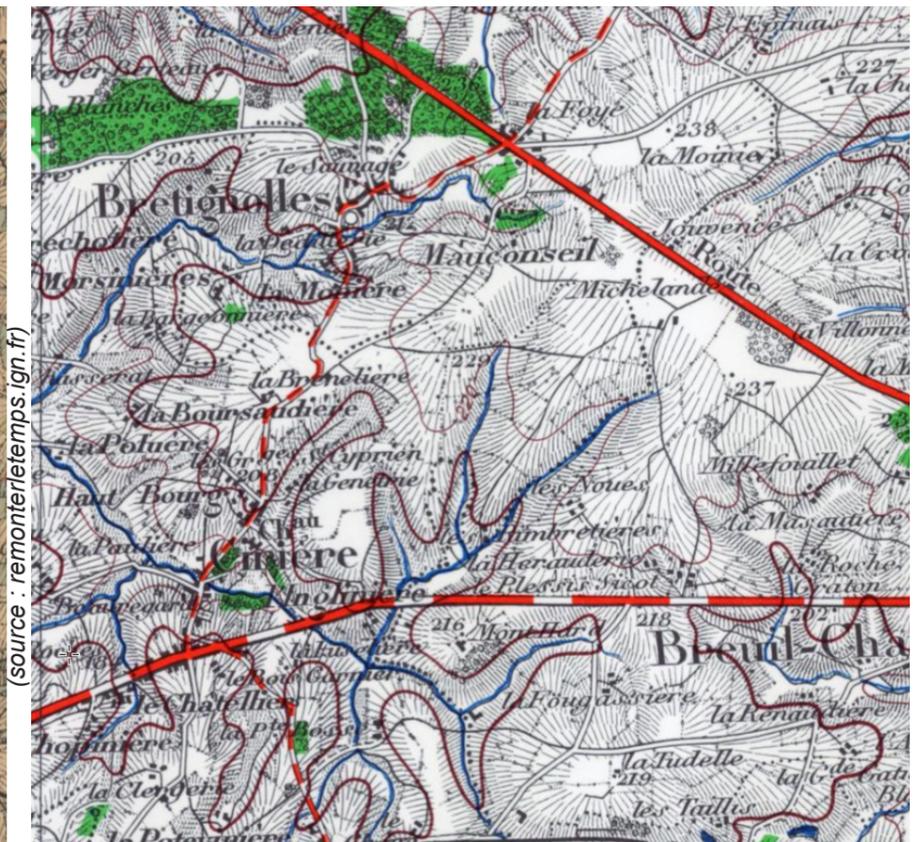
Plus précise et plus riche en détails, la carte d'état-major permet d'estimer l'évolution en termes de desserte et d'infrastructures. Les deux voies principales sont déjà présentes, sous les noms de « Route de Nantes à Poitiers » au nord (D149bis) et « Route de Bourbon-Vendée » au sud (D960bis). Comme aujourd'hui, un réseau de voies secondaires circule entre ces deux axes, reliant notamment « Cirières » et « Brétignolles ». À l'exception notable de la route N249 au nord, très récente, le réseau viarie était déjà en place. Les deux boisements au nord de Brétignolles sont bien identifiés, représentés par un aplat vert. Le Scan 50 historique affine encore la représentation de l'espace, avec des figurés plus précis pour certains éléments (routes, tissu bâti), mais aucune évolution notable du paysage n'est lisible.



Carte 28 : Carte de Cassini (XVIIIème siècle)



Carte 29 : Carte de l'état-major (1820-1866)



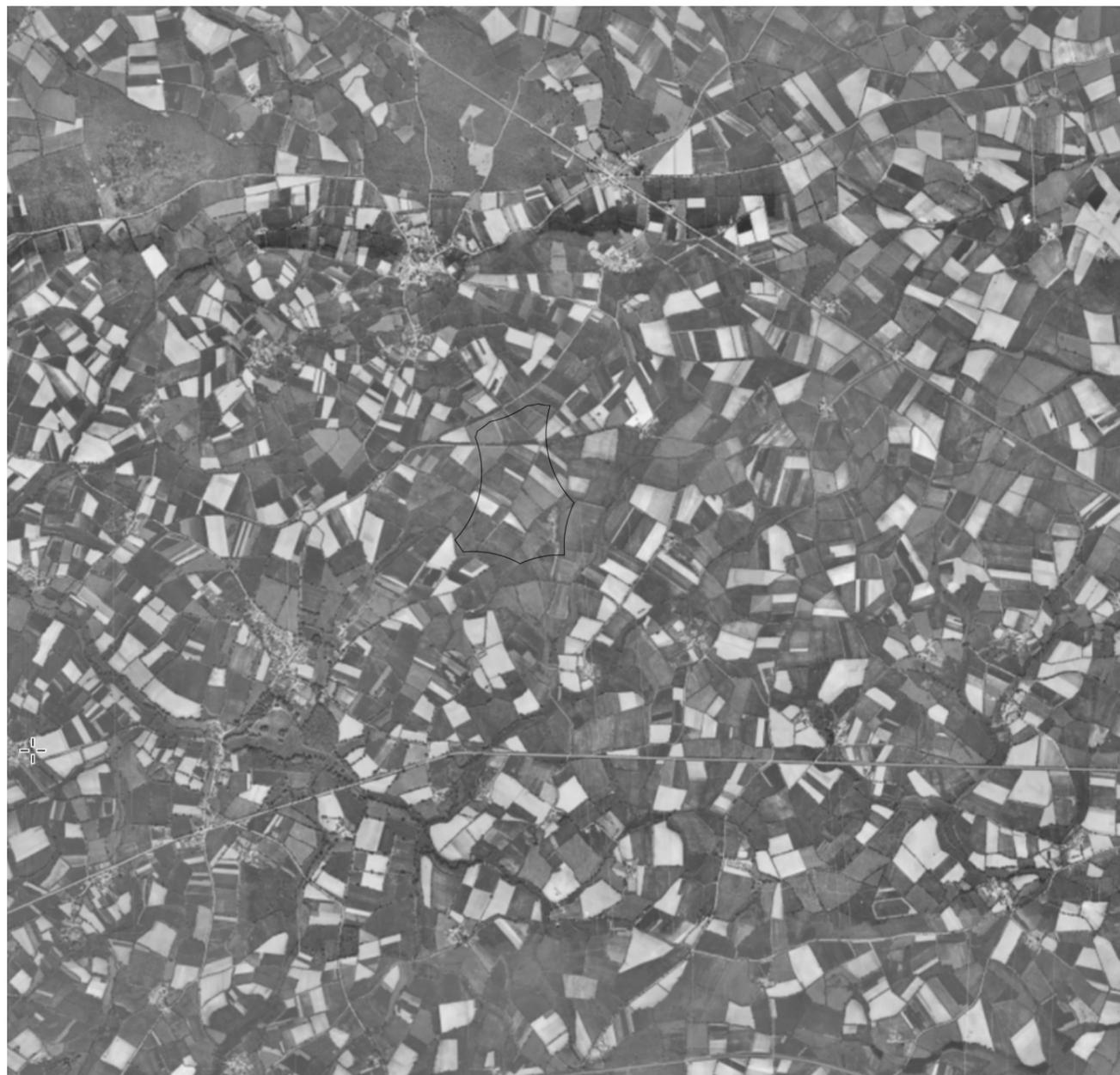
Carte 30 : Scan50 historique (1959)

(source : remonterletemps.ign.fr)

C'est au XXème siècle, et surtout à partir de l'entre-deux guerres, que les transformations du paysage s'accroissent : la mécanisation - voire l'industrialisation - de l'agriculture et l'urbanisation en sont les deux moteurs principaux. La comparaison des photos aériennes de 1950 et de 2018 permet d'illustrer la nature et l'ampleur de ces modifications aux abords du site de projet.

La transformation la plus notable est liée au remembrement : la simplification du parcellaire et l'augmentation conséquente de la surface des champs a modifié la morphologie du paysage agricole. Les

petites parcelles, souvent laniérées et très étroites, encore en place dans la première moitié du XXème siècle ont laissé la place à des champs plus vastes (qui restent néanmoins d'échelle modeste, et dépassent rarement une douzaine d'hectares), permettant la mécanisation des tâches agricoles. Les haies sont bien présentes en 1950, mais restent peu fournies : une gestion régulière par des pratiques d'émondage permet sans doute de contenir le développement de la végétation. De nos jours, l'état du réseau bocager est variable selon les secteurs : en général, le remembrement, en supprimant de nombreuses parcelles, a grandement simplifié la trame, et de nombreux champs ne sont plus longés que par des reliquats végétaux ponctuels. Par



Carte 31 : Photographie aérienne de 1950



Carte 32 : Photographie aérienne de 2018

(source : remonterletemps.ign.fr)

endroits, notamment autour de Bretignolles et au sud-est de la ZIP, la trame bocagère reste bien présente et les huppiers ont pris de l'ampleur : peu lisibles sur la photo aérienne de 1950, les haies se repèrent facilement sur celle de 2018.

En ce qui concerne l'urbanisation, les deux villages de Cirières et de Bretignolles ont connu depuis 1950 une certaine croissance, principalement sous la forme d'habitat pavillonnaire. Ces extensions restent néanmoins relativement modestes, ce secteur n'étant pas soumis à une pression urbaine excessive.

### **Evolution probable du paysage**

En l'absence de création du projet éolien, le paysage du secteur est quoi qu'il en soit susceptible d'évoluer à moyen et long terme, en raison notamment du changement climatique et/ou de l'évolution de l'activité humaine et de l'activité économique locale.

Les principales évolutions prévisibles seront liées :

- aux évolutions des cultures et essences forestières liées au changement climatique,
- à la rotation des cultures/prairies du site,
- aux pratiques agricoles : coupes d'arbres et de haies, remembrement et tendances à l'agrandissement des parcelles, enrichissement par abandon des parcelles, etc.
- à l'exploitation sylvicole : éclaircies et coupes réalisées sur les parcelles exploitées,
- à l'urbanisation (la pression urbaine est toutefois faible dans le secteur, en raison de l'éloignement des grands pôles urbains),
- aux règles et documents guidant la planification territoriale.

Le secteur concerné par le projet n'est globalement pas soumis à de grandes dynamiques et les paysages sont assez stables dans le temps.

### 3.6 Synthèse des enjeux et des sensibilités paysagères et patrimoniales au regard d'un projet éolien

#### *Structures paysagères et perceptions*

Le territoire d'étude est constitué principalement de paysages bocagers, parcourus par quelques vallées notables, dont la principale est celle de la Sèvre Nantaise. Ce cours d'eau et les collines vendéennes qui le longent en rive gauche soulignent un fort axe sud-est / nord-ouest, marquant à l'échelle de l'AEE ; une autre ligne de crête, légèrement moins marquée, suit la même orientation en franchissant le centre de l'AEE.

Si le maillage des haies tend à réduire les perceptions lointaines depuis une part importante du territoire d'étude, les axes routiers parcourent souvent les hauteurs du relief, dans des secteurs au réseau bocager plus lâche : des horizons distants sont alors perceptibles, au-delà des vallées qui modèlent le relief.

À l'échelle de l'AER, deux lignes de faite encadrent la vallée naissante de l'Argent, en suivant également une direction sud-est / nord-ouest. Quelques boisements ponctuels soulignent ces hauteurs. En contrebas, l'Argent franchit la partie sud-ouest de l'AEI en marquant une fois de plus cette orientation dans le paysage.

La ZIP en elle-même est représentative de ces paysages de bocage semi-ouverts : des haies sont présentes, notamment au long des rares chemins qui la parcourent, mais sans refermer franchement les perceptions. Certaines présentent des alignements de hauts arbres, tandis que d'autres sont maintenues selon une forme basse et taillée, surlignant d'un trait épais les limites parcellaires.

#### *Occupation humaine et cadre de vie*

L'occupation humaine se concentre autour de cinq pôles urbains principaux, situés aussi bien à proximité de cours d'eau que sur les hauteurs des collines : Bressuire, dans l'AER, est le principal, les autres sont Mauléon, Nueil-les-Aubiers et Pouzauges dans l'AEE et Cerizay dans l'AER. Un réseau de routes importantes relie ces villes, et des bourgs plus modestes se situent souvent aux carrefours.

À l'échelle de l'AEE, les sensibilités restent très faibles pour Mauléon et Nueil-les-Aubiers, qui offrent des visibilité ponctuelles et lointaines vers la ZIP, et nulles pour Pouzauges et Moncoutant (le relief et la végétation masquant la ZIP). Depuis les routes, des perceptions lointaines sont possibles, notamment depuis les tronçons parcourant des secteurs hauts et dégagés, mais la distance réduit fortement la prégnance visuelle de la ZIP : la sensibilité reste très faible.

Au sein de l'AER, l'agglomération de Bressuire présente une sensibilité faible : si le tissu bâti referme souvent les vues, certaines rues sont orientées vers la ZIP ou bénéficient d'un effet de balcon. De même, les bourgs de Combrand et Le Pin permettent des vues vers la ZIP depuis certains secteurs (franges ou voies orientées) : leur sensibilité est également faible. Elle reste en revanche très faible pour Cerizay et Gourlay, les visibilité étant peu nombreuses. Depuis les voies de communication, les sensibilités sont globalement faibles, mais peuvent varier d'une route à une autre : elles restent ainsi très faibles pour la D744 et la D938ter,

plus éloignées de la ZIP et aux abords moins ouverts, mais deviennent modérées depuis la N249 lorsqu'elle s'approche de l'AEI.

Deux villages sont présents dans le périmètre de l'AEI. Depuis Cirières, si les perceptions de la ZIP restent partielles et intermittentes depuis la majeure partie du bourg, certains espaces publics et la route D960bis permettent des visibilité larges : la sensibilité est modérée. Depuis Bretignolles, la ZIP est souvent visible de façon prégnante depuis les rues principales : la sensibilité est forte. Parmi les 34 hameaux de cette aire d'étude, neuf présentent des sensibilités fortes, principalement du fait de leur proximité à la ZIP, et dix des sensibilités modérées. Depuis les deux routes notables de l'AEI (D960bis et D149bis), la sensibilité est modérée.

#### *Éléments patrimoniaux et touristiques*

L'ensemble des aires d'études comprend un grand nombre de monuments et quelques sites protégés, répartis sur l'ensemble du territoire avec une densité plus importante dans les secteurs ouest et nord. Les monuments inventoriés sont en majorité des châteaux (32 châteaux, manoirs, logis ou domaines) et des édifices religieux (21 églises et chapelles).

Les monuments historiques les plus emblématiques et les plus reconnus de l'aire d'étude éloignée sont les châteaux de Pouzauges et de St-Mesmin, le domaine de Tournelay, l'église Notre-Dame de Pitié (à La Chapelle-St-Laurent) et les roches gravées à Mauléon. Parmi les 51 monuments historiques de l'AEE, aucun monument ne présente de sensibilité forte ou modérée vis-à-vis de la zone de projet. Cinq présentent des sensibilités faibles (MH 17, 21, 33, 45 et 51), liées à des perceptions potentielles depuis les édifices ou leurs abords directs, atténuées par la distance et la végétation, et 13 des sensibilités très faibles. Le site classé des Rochers du Pyrôme présente également une sensibilité très faible, et le SPR de Pouzauges une sensibilité nulle. En dehors des éléments protégés, un seul élément touristique présente une sensibilité faible, il s'agit de la Voie Verte 2, de Bressuire à Nueil-les-Aubiers.

L'aire d'étude rapprochée comprend huit monuments historiques, dont le plus emblématique et le plus reconnu est le château de Bressuire. Cinq d'entre eux ne présentent que des sensibilités très faibles ou nulles. Deux présentent une sensibilité faible (château de Bressuire, MH 53, et logis du Puy Blain, MH 56), et un une sensibilité modérée (église Notre-Dame de Bressuire, MH 52). Deux sites classés sont également inscrits dans ce périmètre, mais ne présentent que des sensibilités très faibles ou nulles. En dehors des éléments protégés, un seul élément touristique présente une sensibilité faible, il s'agit du Sentier des Celtes, à Cerizay, belvédère offrant des vues en direction de la ZIP.

Si l'AEI ne comprend aucun site ou édifice protégé, trois itinéraires touristiques la parcourent, et présentent des sensibilités faible (Les sources de l'Argent, PR) ou modérées (Les Landes, PR, et Sur les terres du Haut Bocage, itinéraire équestre).

**Effets cumulés potentiels**

Six parcs éoliens en exploitation sont recensés dans le périmètre d'étude global, dont un dans l'AER (une éolienne) et cinq dans l'AEE (quatre dans sa partie nord et un au sud-est).

Il existe également six projets existants ou approuvés de parcs éoliens dans le périmètre d'étude global. Parmi eux, quatre sont autorisés ou en construction, et deux sont en cours d'instruction. Seul un projet autorisé est inclus dans l'AER, les autres sont situés dans l'AEE.

Les effets cumulés avec ces différents parcs et projets connus seront attentivement étudiés dans la partie impact.

SYNTHÈSE DES SENSIBILITÉS PAYSAGÈRES ET PATRIMONIALES									
Thématiques	Aire éloignée		Aire rapprochée		Aire immédiate		Zone d'implantation potentielle		
	Synthèse	Sensibilité	Synthèse	Sensibilité	Synthèse	Sensibilité	Synthèse	Sensibilité	
Paysage et patrimoine	<b>Structures paysagères et perceptions</b>	Paysage de collines couvertes de bocages plus ou moins denses ; reliefs notables des collines vendéennes à l'ouest et ligne de faite franchissant le cœur du périmètre. Visibilités lointaines depuis les routes circulant sur les hauteurs dégagées.	Faible	Collines bocagères structurées par deux lignes de crêtes correspondant aux interfluves entre la Sèvre Nantaise, l'Argent et le Dolo.	Faible	Collines agricoles modelées par la vallée de l'Argent et ses affluents. Paysages mêlant cultures céréalières et prairies, accompagnées d'un réseau bocager plus ou moins bien préservé, avec souvent une densité plus importante aux abords des cours d'eau.	Modérée	Paysage agricole dédié aux cultures céréalières et oléagineuses, ainsi qu'aux prairies. Chemin rural au nord de la ZIP à préserver (accessibilité, végétation), ainsi que le réseau bocager.	Modérée
	<b>Occupation humaine et cadre de vie</b>	Trois pôles urbains notables : Mauléon, Nueil-les-Aubiers et Pouzauges.	Nulle à Très faible	Cinq bourgs notables, dont Bressuire est le principal ; les visibilités restent relativement ponctuelles ou peu marquantes.	Très faible à Faible	Perceptions plutôt intermittentes ou partielles depuis le village de Cirières. Visibilités fréquentes depuis le village de Bretignolles. Nombreux hameaux sur l'ensemble de l'AEI, y compris à proximité de la ZIP.	Faible à Forte	-	Nulle
	<b>Éléments patrimoniaux et touristiques</b>	Nombreux monuments et deux sites protégés répartis surtout au nord et à l'ouest de l'aire d'étude, mais présentant peu de sensibilités. Quelques sites et itinéraires touristiques d'importance plutôt locale, et relativement peu exposés à la ZIP.	Très faible à Faible	Quelques édifices ou sites patrimoniaux faiblement exposés. Un monument présentant une sensibilité modérée. Visibilité peu marquante depuis un site touristique local.	Faible à Modérée	Pas de patrimoine protégé. Visibilités depuis des itinéraires touristiques locaux.	Faible à Modérée	Franchissement de la ZIP par un itinéraire de randonnée.	Modérée
	<b>Effets cumulés potentiels</b>	Cinq parcs existants ; trois parcs autorisés ou en construction ; trois parcs en cours d'instruction	Faible	Une éolienne existante ; un parc autorisé	Faible	-	Nulle	-	Nulle

Tableau 12 : Synthèse des sensibilités paysagères et patrimoniales.

